

LE MAGAZINE MENSUEL DES JEUNES SOCIALISTES COSTARMORICAINS

Les Combats

N°5 - FÉVRIER 2023

2€

UNITÉ

- 03 ***Le mot de l'Animateur Fédéral***
- 04 ***Retour sur les manifestations contre la réforme des retraites***
- 05 ***Un accord entre les 3 textes d'orientation***
- 07 ***Les Jeunes Socialistes Costarmoricains contre la retraite à 64 ans !***
- 08 ***Les billets des Jeunes Socialistes Costarmoricains***
- 10 ***Les JS22 contre la réforme des retraites***
- 11 ***L'agenda des Jeunes Socialistes Costarmoricains***



Un congrès qui en annonce un autre !

Camarades,

Voici la cinquième édition du magazine mensuel des Jeunes Socialistes Costarmoricains « Les Combats ». Cette nouvelle édition sort quelques jours après le 80ème congrès qui s'est déroulé les 27, 28 et 29 janvier derniers dans la ville de Marseille.

Il est temps désormais, camarades, de se rassembler, puisque pendant ce congrès, un pacte de gouvernance collective et de rassemblement des socialistes (que vous pourrez retrouver à la page 5 et à la page 6 de ce magazine) a été adopté par l'ensemble des socialistes de l'ensemble des différents textes d'orientation. Le congrès a pu être parfois tendu, mais aujourd'hui, cela est derrière nous.

L'activité des Jeunes Socialistes Costarmoricains fut aussi très dense avec les 2 grandes manifestations contre la réforme des retraites à Saint-Brieuc. Les Jeunes Socialistes Costarmoricains ont rappelé plusieurs fois dans la presse leur totale opposition à l'augmentation de l'âge de départ à 64 ans et ont rappelé qu'ils souhaitent un âge de départ à 60 ans.

Enfin, ce mois-ci, vous retrouverez 3 billets de 3 Jeunes Socialistes, un premier sur le congrès, un second sur le féminisme et un troisième sur le développement économique et industriel de notre territoire.

Camarades, je vous souhaite une très bonne lecture de cette cinquième édition des Combats !

Antonin Mahé

Animateur fédéral et membre du bureau national des Jeunes Socialistes



ANTONIN MAHÉ
animateur fédéral et membre du bureau national

BONNE LECTURE !

Retour sur les manifestations contre la réforme des retraites



Pacte de gouvernance collective et de rassemblement des socialistes.

La présente proposition est le fruit d'un travail conjoint d'Olivier Faure, premier secrétaire, Nicolas Mayer-Rossignol et Hélène Geoffroy.

Elle découle de la volonté réaffirmée des différents textes d'orientation de travailler et s'exprimer dans le seul intérêt collectif du Parti socialiste.

Elle permet la mise en œuvre par la Direction des orientations adoptées le 12 janvier dernier par les militants et s'inscrit dans la volonté de poursuivre, dans le respect des sensibilités, une stratégie de rassemblement de la gauche et de l'écologie tout en exprimant la nécessité que, au cœur de ce rassemblement, le Parti socialiste en redevienne la force centrale et propulsive en affirmant son projet et ses propositions.

Chacun regrette l'existence d'irrégularités au cours de ce congrès. Mais les parties reconnaissent la qualité du fonctionnement démocratique du Parti socialiste, une des seules formations en France à faire trancher ses débats par ses militants. Le chantier de transformation de notre parti permettra dans les mois à venir de l'ouvrir largement sur la société, de renforcer le rôle des militants dans la prise de décision, et de revoir en profondeur les statuts et les règles de vie commune. Ce chantier sera comme les autres, mené en commun et solidairement.

Considérant que le scrutin du 12 janvier 2023, organisé dans le cadre du 80^e congrès du Parti socialiste, a donné lieu à un résultat validé par l'ensemble des parties, et donnant 20,34% au TO1, 49,15% au TO2 et 30,51% au TO3 ;

Considérant que la Commission de récolement a arrêté le 22 janvier 2023 les résultats du vote du 19 janvier. Ils n'ont pas été reconnus par le TO1 et le TO3 ;

Considérant la volonté des parties de trouver les voies du rassemblement ;

Considérant l'urgence sociale, et notamment la mobilisation à organiser en appui du mouvement syndical et avec les autres formations politiques de gauche et de l'écologie contre le projet de loi du gouvernement visant à porter l'âge de départ en retraite à 64 ans ;

Ce pacte est constitué de ce préalable et des points suivants qui sont indissociables :

1) Le premier secrétaire Olivier Faure, premier signataire du TO2, est accompagné dans l'exercice de ses missions par deux premiers secrétaires délégués: le premier signataire du TO3, Nicolas Mayer-Rossignol, et Johanna Rolland.

2) Le 1^{er} Secrétaire et les premiers secrétaires délégués se réunissent au minimum une fois par semaine, et autant que nécessaire pour l'exercice des fonctions prévues au point 3. Ils travaillent de façon collégiale, en recherchant le consensus.

3) Ils se réunissent notamment, dans le respect des prérogatives du Bureau National et du Conseil National, pour traiter les questions importantes relatives à la vie du parti, à ses stratégies et grands enjeux, à ses relations avec ses partenaires, à son expression publique.

4) Ils rendent compte au bureau national et au conseil national.

5) Ils s'engagent à la confidentialité sur leurs échanges et à respecter et porter de manière solidaire les décisions prises en leur sein d'un commun accord ou prises par le bureau national ou par le conseil national. Chacun s'engage dans ses expressions à respecter la ligne politique définie pour préserver la cohérence et la solidarité.

6) Ils conviennent de travailler à une réforme du mode d'élection au sein du Parti Socialiste, dans le cadre plus large du chantier de transformation du parti, afin d'établir des modalités de vote sécurisées, ainsi que les modalités de constitution et de fonctionnement des instances chargées d'organiser les processus électoraux, d'examiner les contentieux et de proclamer les résultats. Les propositions seront soumises à un referendum militant et entreront vigueur dès les prochains scrutins.

7) Afin de préserver l'unité du Parti et permettre le rassemblement des socialistes, il est acté qu'Hélène Geoffroy, première signataire du TO1, soit présidente du Conseil National et que le TO1 n'intègre pas la Direction.

8) Un comité regroupera régulièrement les principaux dirigeants du parti ainsi que les présidents des groupes parlementaires et ceux, ou à défaut les chefs de file, des grands réseaux d'élus locaux.

Les Jeunes Socialistes Costarmoricains contre la retraite à 64 ans !

Cela n'est pas passé inaperçu, le climat social s'est nettement tendu ces dernières semaines dans le pays. Deux manifestations sont passées et le gouvernement continue de rester sourd à nos revendications et notamment à la jeunesse qui se mobilise de plus en plus pour son avenir, lointain certes, mais qu'ils espèrent le plus radieux possible.

En effet, beaucoup de jeunes que nous avons pu rencontrer lors de tractages devant les établissements scolaires et universitaires nous ont fait part de leur inquiétude quant à cette réforme qu'ils jugent injuste et injustifiée pour eux, pour leurs parents et leurs grand-parents. Une seule expression revient : « Nous voulons vivre dignement, nous et nos proches. »

Les jeunes socialistes des Côtes d'Armor s'inscrivent, depuis le début, dans la lignée de l'intersyndicale et continueront de se battre aux côtés de cette dernière dans le but de faire plier le gouvernement et de le contraindre à retirer ce projet de loi inacceptable et loin d'être indispensable.

Notons que notre mobilisation sur le terrain n'est pas vaine. Tractage, collage sur le sujet, à St Brieuc notamment, nous permettent de gagner en force vive au sein de notre mouvement, et cela s'amplifie. Nous sommes heureux de pouvoir compter de nouveaux membres dans notre mouvement et espérons poursuivre notre croissance entamée cette dernière année.



Double crime dans la IV^e circonscription

Les habitants du pays de Guingamp-Callac se souviendront longtemps des premiers jours de l'année 2023. En moins d'une semaine, deux événements sont venus troubler la quiétude de ce territoire et mettre à mal les valeurs que cette « circonscription de Gauche » défendait à travers son vote presque linéaire en faveur des différents candidats de gauche.

En avril 2022, Jean-Yves Rolland, maire de Callac, présentait à ses administrés un projet d'accueil de populations réfugiées en France, baptisé projet Horizon, et divisé en deux sous-projets. Ayant pour but de contribuer à la redynamisation du Centre-Bretagne, ce projet, défendu par les forces de Gauche, bénéficiait de l'aide du Fond de Dotation Merci. L'été et l'automne 2022 ont vu revenir dans ce pays de haute résistance au fascisme des pensées que nul ne souhaitait revoir. A coup de manifestations, de contre-manifestations, de banquets organisés sous des noms mensongers, la coalition RN-Zemmour est venue « nationaliser » ce débat local, embrasant un territoire qui n'avait heureusement rien perdu de sa vitalité résistive. Malgré le soutien des élus locaux et de nos sénateurs, le maire a décidé ce 11 janvier d'abandonner le premier projet mais de poursuivre le second, en lien avec la préfecture du département. A l'annonce de cette nouvelle, les forces coalisées du fascisme ont « débouché le champagne ». Comment peut-on se réjouir de l'abandon d'un projet visant à proposer une nouvelle vie à des personnes exilées de leur pays d'origine ? Toujours est-il que ces personnes ne se sont pas gênées pour répandre des rumeurs d'installation du projet dans d'autres villes du département, à Paimpol notamment. Nous condamnons fermement ces actions qui mettent à mal la légendaire hospitalité bretonne.

Le 13 janvier dernier, le journal Ouest-France annonçait une bien triste nouvelle : la maternité de Guingamp est de nouveau menacée de fermeture. Cette annonce a d'ailleurs eu l'effet d'un séisme puisque les élus locaux du pays de Guingamp ne l'ont su que quelques heures avant la publication de l'article. Comment se peut-il que le gouvernement laisse un service aussi important disparaître sans tenter de le sauver ? Faut-il recourir une fois de plus à un humoriste pour sauver ce service ? On imagine bien, si cette fermeture a lieu, l'enchantement des futures mères et le stress des futurs pères pour se rendre d'urgence à la maternité la « plus proche ». Les causes invoquées sont nombreuses : sont pointés du doigt le manque de personnel, la qualité des soins or tout cela est compensable si l'État et le Gouvernement décide de s'y intéresser par la mise en place d'action concrètes en faveur du personnel hospitalier (et d'ailleurs réclamées à la suite de la période covid). Lors de la précédente législature, le député du Gouvernement n'avait rien pu/voulu faire. Nous espérons que les compétences et le savoir-faire de notre députée, élue grâce à l'unité des forces de Gauche, sera au rendez-vous pour sauvegarder ce service public de première nécessité.

Les JS22 ne peuvent que s'indigner contre ces deux crimes contre la population du pays de Guingamp-Callac. Présents dès les premières manifestations, nous le serons également lors des prochaines car ni la haine, ni le racisme, ni le déclin médical pourront perturber notre engagement solennel prit au nom du bien-être de la population et des valeurs d'entraide et de solidarité !

Maëli LE PILLOUËR - *Militant des Jeunes Socialistes Costarmoricaïns*

Notre retour au front face à une cruelle réforme

Nous sommes le samedi 28 janvier, et voici ce Congrès de Marseille du Parti Socialiste lancé.

Nous avons pu être témoin dans le courant de la semaine dernière et l'élection de notre Premier Secrétaire de tensions largement évitables. Le score du représentant du Texte d'Orientation 2, tout aussi serré qu'il était, lui attribuait néanmoins une victoire nette. On peut cependant louer la capacité des représentants des différentes motions à se rassembler lorsque les circonstances l'exigent.

La presse et l'opinion publique ne devaient certainement pas s'attendre à ce que les socialistes aient une telle capacité à mettre les querelles internes (tout aussi fortes qu'elles soient) de côté lorsque les raisins d'une juste colère populaire irrésistible commencent à enflammer notre société. En particulier lorsque notre formation est enjointe à prendre les devants pour participer au combat d'opposition du front syndical et politique contre le projet de réforme des retraites la plus injuste des années 2000.

La nouvelle direction du Parti permettra de faire consensus auprès de chacun de ses membres, tous les courants y sont représentés. Hélène Geoffroy à la présidence du Conseil National, Johanna Rolland et Nicolas Mayer-Rossignol comme Premiers Secrétares délégués, et enfin, Olivier Faure comme Premier Secrétaire du Parti.

Cette nouvelle structure représentera l'ensemble des « lignes » réunies sous notre bon vieux drapeau socialiste. L'équilibre y est parfait, chaque militant y est représenté, des plus radicaux aux plus modérés.

Avec de telles fondations aussi fortes, notre parti est prêt à retourner au combat auprès de nos partenaires et contribuer au grand bras de fer social nous opposant tous à une majorité présidentielle plus affaiblie que jamais. Ce combat se fera partout, dans la rue par nos cortèges de manifestation, dans les lieux de travail de nos camarades grévistes et dans les deux chambres de notre parlement !

Et partout où ce conflit social aura lieu, nous retrouverons notre chère bannière du poing à la rose ! Avec nos camarades de la NUPES, l'ensemble des syndicats et aux côtés des travailleurs pour la justice sociale ! Dans la fraternité et l'union de TOUS les socialistes ! Montrons aux habitants de ce pays à quel point nos désaccords légitimes ne nous diviseront jamais ! Point de haine ou de scission entre nous !

Camarades ! Amis ! Défendons tous ensemble ce juste héritage qui nous unit tous, les bienfaits de l'État Providence. Dans la concorde, la sincérité, et le refus de la violence, cette juste vérité est en marche.

Loris TELLIER - *Militant des Jeunes Socialistes Costarmoricains*

NON À LA RÉFORME BORNE-CIOTTI ! À LA RETRAITE À 64 ANS !

Contre l'avis des organisations syndicales, et malgré l'opposition des Français – 8 Français sur 10 y sont opposés –, le Gouvernement continue de vouloir reculer l'âge légal de la retraite à 64 ans. **Les socialistes s'opposent à une réforme brutale qui va pénaliser en priorité celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt.**

Face à l'obstination du Président de la République et de son gouvernement, **il existe aujourd'hui un front du refus.**

Nous nous mobiliserons pour faire reculer le gouvernement, au Parlement, dans la rue derrière les organisations syndicales et dans nos territoires en organisant des réunions publiques. Il doit être mis face à cette responsabilité immense d'abîmer les vies des Françaises et des Français qui galèrent.

UNE RÉFORME INJUSTE

Cette réforme brutale va pénaliser en priorité celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt.

Elle frappera aussi celles et ceux qui pourraient justifier de toutes leurs annuités nécessaires à 62 ou 63 ans mais qui devront continuer de travailler une voire deux années supplémentaires. **C'est sur ces travailleurs de l'industrie, du secteur médico-social ou du commerce que repose aussi fortement l'effort demandé par le gouvernement.**

Cette réforme va toucher de plein fouet les seniors et faire basculer dans la précarité des demandeurs d'emploi seniors qui vont devoir attendre deux ans de plus pour faire valoir leurs droits à la retraite.

DES INJUSTICES PERSISTANTES

Le gouvernement continue de refuser de réintégrer les critères de pénibilité qu'il a retirés en 2017 du Compte professionnel de prévention, privant ainsi des millions de salariés de points nécessaires pour partir plus tôt.

UNE RÉFORME QUI N'EST PAS INDISPENSABLE

Aucune urgence n'impose de repousser l'âge légal de départ à la retraite, la viabilité de notre système de retraites par répartition n'est pas menacée. Mais en réalité, le gouvernement a surtout cherché à se concilier les faveurs d'Éric Ciotti et des Républicains pour faire passer son projet de recul de l'âge légal de la retraite à 64 ans. Et financer ainsi sa politique de cadeaux fiscaux à une poignée de super riches.

Le gouvernement a fait son choix : faire des économies sur le dos des retraités, **des chômeurs, des plus précaires, de tous ceux que nous avons applaudis pendant le confinement.**

Une retraite minimum à 1 200 euros par mois a été promise mais cela ne s'appliquera que pour les retraites complètes, or c'est très souvent des retraités qui n'ont pas eu de retraites complètes qui touchent de petites pensions et qui bénéficient de cette retraite minimum.

LES JEUNES SOCIALISTES SERONT AUX CÔTÉS DES FORCES SYNDICALES ET DES PARTIS DE GAUCHE DANS LA RUE POUR MENER LA BATAILLE CONTRE LE RECU DE L'ÂGE DE LA RETRAITE À 64 ANS, CONTRE LA RÉFORME BORNE-CIOTTI MARQUÉE PAR L'INJUSTICE ET LA RÉGRESSION SOCIALE.








REJOINS-NOUS EN MANIF !

31/01 - 14H00 - Place de la Liberté (St-Brieuc)






L'AGENDA

des jeunes socialistes costarmoricains

FÉVRIER

L	M	Me	J	V	S	D
		1 	2	3 	4	5
6	7 	8 	9	10	11 	12
13 	14	15	16 	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

LÉGENDE

-  **Conseil Fédéral du PS22**
Fédération du PS22 - St-Brieuc
-  **Meeting de la NUPES pour nos retraites**
St-Agathon
-  **Mobilisation contre la réforme des retraites**
St-Brieuc, Lamballe, Dinan, Guingamp, Lannion
-  **Débat fédéral sur le Premier Secrétaire Fédéral**
Fédération du PS22 - St-Brieuc
-  **Élection du Premier Secrétaire Fédéral**
Dans vos sections

OK

LE MAGAZINE MENSUEL DES JEUNES SOCIALISTES COSTARMORICAINS

Les Combats



Directeur de publication : Antonin Mahé

Rédacteur en chef : François Neveu-Martin

Composition-maquette : Les Jeunes Socialistes des Côtes d'Armor

Impression : Fédération des Côtes d'Armor du Parti Socialiste

ISSN (BNF) : 2966-7216



jeunes-socialistes-costarmoricains.fr

